LETTER NUMBER 469

- 1 1851-08-10
- 2 Monsieur le Supérieur de l'Institution des Joséphites a Tirlemont

L. st. J. M. J.

Monsieur le Supérieur

Vous devez être déjà informé que l'élection d'un Supr Général aura lieu <u>le mercredi 27 de ce mois.</u> Vous voudrez bien vous rendre à Grammont dès le 26, dans la matinée. En votre qualité de maître des novices vous aurez à prendre quelques dispositions préliminaires, de concert avec Mr le rév. Vicaire.

Veuillez dire à Mr Brundel qu'il ne retournera plus à Tirlemont. Qu'en conséquence de cette décision, il fera bien de prendre avec lui les livres et autres effets qui lui ont été prêtés et dont il m'a écrit. Il descendra à Melle, où il me demandera des explications ultérieures.

Je profite de cette occasion pour vous rappeler que lorsque des supérieurs particuliers croient devoir faire accompagner leurs élèves, aux vacances, par des Professeurs, ceux-ci ne peuvent, en aucun cas, passer les frontières du pays, et ils doivent être rentrés, au plus tard, le jour après celui de leur départ du couvent.

Vous pouvez conduire avec vous, vous rendant à Grammont, le 26, le ou les électeurs. Cela pourra faire éviter des (???) à Bruxelles.

Recevez, mon bien cher fils, mes bons souhaits, à l'occasion de la grande solemnité d'après demain et croyez au dévouement de

Votre Père en J. C.

Gand 10 août 1851

C. G. Van Crombrugghe

Je desire qu'on donne un prix, pour le flamand par exemple, quelque ouvrage en flamand. Pour le catéchisme on pourrait donner l'un de ceux que je vous ai fait envoyer.

10 October 1851

To the Superior of the Josephite Institution at Tirlemont

Praised be Jesus, Mary and Joseph

Dear Superior,

You will already have been told that the election of the Superior General will take place on <u>Wednesday 27th of this month</u>. You are asked to be in Grammont on the morning of the 26th. As Novice Master you will have to take several preliminary decisions together with the Reverend Vicar.

Please tell Mr Brundel² that he will not be returning to Tirlemont. As a result of this decision he would do well to take with him the books and other effects that he has been lent and about which he wrote to me. He will go to Melle where he can ask me for further explanations.

I am taking advantage of this occasion to remind you that when local Superiors believe it necessary to have their pupils accompanied home for the holidays by a teacher, that teacher may not under any circumstances leave the country and must be back by the day after their departure at the latest.

When you go to Grammont you can take with you the delegate or delegates. That will avoid (???) at Brussels. Receive, my dear son, my good wishes for the solemnity of the day after tomorrow and believe in the devotion of

Your Father in Jesus Christ,

Ghent 10 August 1851

C.G. Van Crombrugghe

I would wish that a prize be given; for example, for Flemish, some work in Flemish. For Catechism you could give one of those which I sent you.

¹ Mr Ignace having died on the 14th June.

² Br François Brundel [133]